

Attentat contre la Grande Mosquée de Québec : Alexandre Bissonnette sera-t-il condamné à 150 ans de prison ?

écrit par Luc Pharand | 7 février 2019



Demain, vendredi 8 février, on connaîtra le verdict. Cela fait des mois que le juge hésite et reporte sans cesse la décision.

Le 29 janvier 2017 Alexandre Bissonnette tue six hommes à la Grande Mosquée de Québec. Il en blesse également 19 autres.

Rappel des événements

Dimanche 29 janvier 2017, 19h53, Québec, Grande Mosquée de Québec.

La prière est terminée depuis une quinzaine de minutes. Dehors il fait moins 20. Deux hommes mettent leur manteau d'hiver et sortent. Devant l'édifice du Centre culturel islamique où loge la mosquée, ils font face à un homme qui sort un arme de calibre .223 d'un étui de guitare. Alexandre Bissonnette les

visé, l'arme s'enraie. Bissonnette dégaine un arme de poing de .9 mm et tire : il vient de tuer pour la première fois de sa vie. Bissonnette entre dans la mosquée et vise les hommes. Quatre hommes meurent dans la salle de prière. L'un d'eux, Azzédine Soufiane, 57 ans, a tenté de neutraliser le tueur par une empoignade.

Au total Bissonnette tire 48 coups de feu et utilise cinq chargeurs.

Bissonnette sort du Centre culturel islamique moins de deux minutes après les premiers coups de feu. Il prend le volant de sa voiture et, sur l'autoroute, compose le 911 avec son téléphone cellulaire. Le 911 est le numéro normalisé des services d'urgence en Amérique du Nord, les services d'urgence relèvent des municipalités. Au répartiteur des appels de la ville de Québec il dit vouloir se rendre et immobilise son véhicule. Bissonnette est arrêté peu après.

Qui est Alexandre Bissonnette?

Alexandre Bissonnette est né le 1er décembre 1989 à Québec. Il a 27 ans au moment de la tragédie. Bissonnette termine un baccalauréat en sciences-politiques à l'Université Laval. Il n'a pas d'antécédents criminels. La propriété des armes est conforme à la Loi.

Bissonnette est accusé de six meurtres au premier degré et de six tentatives de meurtre. Il n'est pas accusé d'acte terroriste. Il encourt une peine consécutive maximale de 150 ans de prison.

Extraits de l'interrogatoire entre l'enquêteur Steve Girard de la Sûreté du Québec et Alexandre Bissonnette le lendemain de la tragédie :

AB : Alexandre Bissonnette

E : Enquêteur

AB – Ça se peut pas, parce que j'ai tiré n'importe où. Je suis pas un monstre!... Y'avait pas d'enfants, hier, là?

E – Y'a pas d'enfants qui ont été touchés. Est-ce que t'as fait attention à ça?

AB – Oui...

...

E – Pourquoi t'as choisi cet endroit-là Alexandre?

AB – Peut-être avec mes actions, là, avant de me tirer dans la tête, plutôt que de rien faire, puis faire ça chez nous, dans ma chambre, dans le bois... je me suis dit que peut-être que, grâce à ce que j'ai fait, y va y avoir peut-être une centaine de personnes qui vont être sauvées.

...

E – Tu crois avoir tiré combien de coups?

AB – Je m'en rappelle pas... peut-être dix... Dix coups.

E – Et il y avait beaucoup de monde?

AB – Non, y'avait personne.

...

AB – Y'aurait pas une porte de sortie que je pourrais avoir là? Hier, je l'avais la porte de sortie, je voulais me suicider mais là, je l'ai plus.

E – Alex, tu savais que ce que t'allais faire c'était mal...

AB – Pantoute (1). Pour moi, c'était pas mal, pantoute. Puis j'ai pas pensé que je pourrais finir en prison parce que je voulais me tirer une balle dans la tête. Je voulais juste sauver du monde.

...

E – Tu y as pensé que les hommes que tu as tués c'étaient des maris, des pères, des oncles, des frères?

AB – Oui, puis c'est pour ça que j'ai honte comme ça aussi.

Extraits des déclarations de Bissonnette lors de l'interrogatoire :

«Ça été comme un éclair là. C'est comme si j'avais perdu le contrôle».

«Tout ce qui s'est passé en Europe puis au Canada aussi, ou aux États-Unis, juste cet été, tu sais. C'est là que je me suis dit que, tant qu'à y être, je pourrais essayer de faire quelque chose».

«Je suis pas un terroriste.»

«C'est sûr, c'est des attentats terroristes qui tuaient plein de monde qui m'ont fait penser à ça.»

«J'ai écouté la télé puis ils disaient que le gouvernement canadien allait prendre plus de réfugiés, ceux qui pourraient pas aller aux États-Unis, puis là j'ai comme perdu la carte».

«Puis là, je voyais ça, puis ça, y vont tuer mes parents, puis

ma famille, puis tout ça, puis moi aussi. Tu sais, j'étais sûr de ça, là».

Principales sources :

Mosquée de Québec : chronologie des événements, Presse Canadienne, Métro, 28 mars 2018

Alexandre Bissonnette voulait «sauver des gens», Kathleen Frenette, Agence QMI, 13 avril 2018

La Couronne réclame 150 ans de prison, Kathleen Frenette, Journal de Québec, 19 juin 2018

(1) En québécois = “pas du tout”